

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [megan-bedard-cssmv-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/343148a662599095085dbea6>

Date d'obtention : 2025-01-13 19:48:04

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer la personne qui signale l'événement. Rencontrer la victime et les témoins. Si l'auteur ne semble pas avoir commis un acte malveillant, le rencontrer aussi pour procéder à la grille d'évaluation. En suivant la grille, j'évalue la situation pour mieux comprendre la nature. S'assurer que chaque personne nommées lors de ces rencontres soient rencontrés. Confisquer les appareils comprenant les/la photos/vidéos impliquant de la pornographie juvénile. Communiquer avec le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Si l'élève a envoyé une photo intime à un adulte extérieur de l'école, nous devons faire la grille d'évaluation avec celui-ci. Pour ce qui est de l'adulte ayant la photo intime, nous devons contacter la police. Quand c'est un parent qui rapporte un événement nous n'avons pas à effectuer une grille auprès du jeune puisqu'il ne semble pas y avoir des répercussions. Il est important de vérifier l'informations auprès des autres élèves nommés (témoins).

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque l'auteur a commis des actes malveillants et lorsque les jeunes ne collaborent pas. C'est un défi pour moi de confronter. Il sera de mon devoir de le travailler.